

Envoyé en préfecture le 04/02/2026

Reçu en préfecture le 04/02/2026

Publié le

ID : 032-263201071-20260129-DCM20260104-DE

SLO

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	13	13
		Pour : 13
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Date de la convocation

22 janvier 2026

Date d'affichage

/ /

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

/ /

et publication du

/ /

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S. DE MIRANDE

Séance du 29 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf janvier à 17 h 30, le Conseil d'Administration s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 22 janvier 2026 sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON, Président.

Etaient présents :

M. FANTON Patrick, Mme ABADIE Alexandra, M. FORGUES Gérard, Mme PICCIN Colette, Mme DUBOSQ Dominique, Mme DAL LAGO Rosemonde, M. DOREY Bernard, Mme MAIMIR Evelyne, M. SANGOI Éric, Mme MOUTON Marie-Joëlle, Mme SALA Sylviane, Mme LUBAS Gisèle, Mme CRIPIA Marlène.

Procurations :Etai(en)t absent(s) :

Mme GABARROT Pauline, Mme DACLIN Claudie.

Etai(en)t excusé(s) :A été nommée secrétaire de séance :

Mme DUBOSQ Dominique

Objet : 2026.01.04A : AFFECTATION DES RESULTATS 2025
Budget CCAS

Le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de M. FANTON Patrick, Président, après avoir approuvé le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 du Budget CCAS et

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	0,00
- un déficit reporté de :	0,00
Soit un déficit de fonctionnement cumulé de :	0,00
- un excédent d'investissement de :	4 023,40
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un excédent de financement de :	4 023,40

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : DÉFICIT	0,00
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	0,00

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT 4 023,40

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé Le Président et le(s) secrétaire(s) de séance.
Pour extrait certifié conforme.
A mirande, le 30/01/2026



Le Président M. FANTON Patrick

la secrétaire de séance

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CCAS de Mirande

Utilisateur : Lasportes Céline

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DCM20260104
Objet :	Délibération portant affectation des résultats 2025 du Budget CCAS
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-01-29 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	032-263201071-20260129-DCM20260104-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	890 o
Nom métier : 032-263201071-20260129-DCM20260104-DE-1-1_0.xml		
Document principal (Délibération)	application/pdf	88.1 Ko
Nom original : 20260204163102.pdf		
Nom métier :		
99_DE-032-263201071-20260129-DCM20260104-DE-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	4 février 2026 à 16h35min58s	Dépôt initial
En attente de transmission	4 février 2026 à 16h35min58s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	4 février 2026 à 16h35min59s	Transmis au MI
Acquittement reçu	4 février 2026 à 16h36min11s	Reçu par le MI le 2026-02-04